

BDS-260407

BUREAU DE DIRECTION (BDS) DU SÉNAT ACADÉMIQUE – PROCÈS-VERBAL

www.umoncton.ca/gouvernance/BDS

PRÉSENCES

Membres

Denis Prud'homme, président, recteur et vice-chancelier

Hélène Albert, professeure

Claudine Auger, professeure

Lacina Coulibaly, professeur

Étienne Bélanger, étudiant

Lynne Castonguay, vice-présidente et secrétaire générale

Gilles Roy, vice-recteur à l'enseignement et à la recherche

Invitée et invité

Janice Comeau, coordonnatrice des instances décisionnelles et gouvernance

Matthieu LeBlanc, président d'assemblée du Sénat académique

1. Ouverture de la réunion

La réunion commence à 15 h 30.

2. Correspondance

Trois correspondances ont été reçues. Celles-ci sont en lien avec le dossier du *Cadre des diplômes* et seront envoyées aux membres du SAC.

3. Adoption de l'ordre du jour

R : 01-BDS-260407

Hélène Albert, appuyée par Gilles Roy, propose :

« Que l'ordre du jour soit adopté tel que présenté. »

Vote sur R01

unanime

ADOPTÉE

4. Adoption du procès-verbal BDS-260302

R : 02-BDS-260407

Gilles Roy, appuyé par Étienne Bélanger, propose :

« Que le procès-verbal BDS-260302 soit adopté tel que présenté. »

Vote sur R02

unanime

ADOPTÉE

5. Affaire découlant du procès-verbal

5.1 Processus d'évaluation de la réforme des comités du Sénat académique

Le recteur et vice-chancelier indique qu'il travaille sur l'élaboration d'un mandat. L'ébauche sera circulée auprès du VRER et de la SG en vue d'une présentation en mai.

Suivi : Recteur

5.2 Prochaine présidence d'assemblée au Sénat académique

Le BDS note que Matthieu LeBlanc pourrait être en mesure de présider les prochaines réunions du Sénat académique, toutefois il faut prévoir une relève. Le BDS voit de bon œil que le flambeau soit remis à une femme. Cela dit, un appel à candidatures pourrait se faire au printemps en vue d'une entrée en fonction dès le 1^{er} janvier 2027.

Le président demande que les membres réfléchissent à des noms. On note que Éric-Mathieu Doucet maîtrise bien les règles d'assemblée.

Suivi : BDS

6. Procès-verbal du Comité d'urgence-BDS

Le procès-verbal de la réunion du Comité d'urgence-BDS est circulé à titre d'information. Un dossier a été sanctionné le 25 mars 2026.

7. Sanction des études en vue de la remise des diplômes de mai 2026

Aucun changement.

R : 03-BDS-260407

Hélène Albert, appuyée par Lacina Coulibaly, propose :

« Que le Bureau de direction du Sénat académique sanctionne le dossier étudiant présenté dans le document intitulé Étude finale des dossiers en vue de la remise des diplômes de mai 2026 (BDS-20260407). »

Vote sur R03

unanime

ADOPTÉE

8. SAC-260410 – Révision de la feuille de route

Le BDS passe en revue la feuille de route de la réunion du Sénat académique. Le BDS discute du point portant sur la réforme du cadre des diplômes. La question des exigences linguistiques pourrait mener à un échange important. Les points suivants sont notés :

- L'ajout de cours pourrait se traduire en certificat ou microprogramme afin de motiver les gens.
- L'approche -10 % qui est en vigueur présentement est punitive. N'y a-t-il pas un autre moyen ?
- Il faut reconnaître que l'on a un enjeu en termes de capacité d'écrire.

Le dossier est complexe. Une période de 45 minutes sera réservée pour les échanges.

9. Calendrier 2026-2027 des instances académiques

La secrétaire générale présente le calendrier 2026-2027 des instances académiques qui fut préparé en collaboration avec la registraire et la vice-rectrice adjointe à l'enseignement et aux affaires professorales. Malgré une « modalité de fonctionnement » d'épuiser l'ordre du jour lors d'une réunion au besoin en juin, il appert que la nature des dossiers annonce une réunion importante en juin. En termes de préparation de réunion, au lendemain des

collations des grades, la préparation de la réunion du 9 juin coïncide avec la préparation de la réunion du CDU le 13 juin.

Le BDS examine le calendrier et propose de tenir la réunion de SAC le 18 juin, à distance.

R : 04-BDS-260407

Gilles Roy, appuyé par Hélène Albert, propose :

« Que le Bureau de direction du Sénat académique annule la réunion du 9 juin du Sénat académique et annonce une réunion régulière le 18 juin 2026, réunion tenue à distance à compter de 9 h. »

Vote sur R04

unanime

ADOPTÉE

10. Durée des réunions du Sénat académique en présentiel

Le BDS prend note que la dernière réunion du Sénat académique a été plus longue que prévu. Il aurait été possible de prévoir une pause-repas sur l'heure du midi et continuer la réunion en après-midi.

À ce titre, lors des réunions en présentiel, il serait de bon aloi de prévoir un repas sur l'heure du midi, et poursuivre les discussions en après-midi.

11. Clôture

La réunion se termine vers 16 h 45.

*Procès-verbal préparé par :
Lynne Castonguay, secrétaire générale*